



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DELIBERATION N°2018-06-321

**Objet : Signature d'une convention de partenariat avec l'association du Collectif des Garrigues et la faculté de sciences de Montpellier pour encadrer une étude d'impact des activités touristiques sur l'environnement.**

Séance du 25 juin 2018

Date de convocation : 14 juin 2018

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 avec consultative

Membres présents : 34 titulaires et/ou suppléants + 2 avec consultative

Membres votants présents : 32

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 7 (M. MAUMEJEAU pour Mme NEPOTY, M. PELISSIER à M. CONDE, Mme CHALEYSSIN à M. VIGNE, M. GRAS à M. ESTEVE, SAUZEDE à Mme MARTIN, M. GAFFARD-LAMBON à M. MARTINEZ, M. LAURIE à M. CAMPOS

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuracion non retenue : M. PENIN à M. CRAUSTE (M. CRAUSTE absent)

Nombre total de voix : 35

Le quorum est atteint : 32/44

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à St Laurent d'Aigouze.

**Présents :**

**Titulaires avec voix délibérative :**

Claude BERNARD, Christine ROUVIERE, Arlette FOURNIER, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Jean Paul FRANC, Alain DUPONT, André MEGIAS, André BRUNDU, Guy SCHRAMM, Christophe TICHET, Monique CHRISTOL, Joël TENA, Katy GUYOT, Jean Baptiste ESTEVE, Jacky REY, Jean François LAURENT, Gérard DUPLAN, René BALANA, Marc FOUCON, Thierry AGNEL, Robert MONNIER, Véronique MARTIN, Jean Pierre BONDOR, Pierre MARTINEZ, Alain THEROND, Marie José PELLET, François GRANIER,

**Suppléants avec voix délibérative :** Santiago CONDE, Marielle NEPOTY, Jean Claude CAMPOS, Roger VIGNE

**Suppléants sans voix délibérative :** Marie PASQUET, Daniel JULIEN

**Présence de** (Pays de Lunel) : Henry SARRAZIN, Richard PITAVAL

**Absents excusés :**

Robert CRAUSTE, Olivier PENIN, Laurent PELISSIER, Pierre MAUMEJEAN, Claude LAURIE, Jean DENAT, Alain REBOUL, Marc JOLIVET, Philippe GRAS, Pilar CHALEYSSIN, Isabelle DEBRIE, Jean Michel ANDRIUZZI,

**Exposé :**

Le PETR Vidourle Camargue est engagé depuis quelques années dans une démarche Tourisme Responsable. Une cinquantaine de prestataires du tourisme (hébergement et activités de loisirs) se sont associés à la démarche. Ils ont entamé une évolution de leurs pratiques touristiques en faveur d'un accueil et de pratiques des séjours ou de loisirs plus respectueux de l'environnement.

Initié en 2012, le contexte actuel des ambassadeurs est en pleine mutation. La réflexion se porte sur le regroupement des réseaux d'acteurs en une charte territoriale commune. En effet, de son côté, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise anime un réseau d'acteurs autour du patrimoine et de la biodiversité. Très tôt il a été noté des convergences entre les réseaux d'où la nécessité de mutualiser les chartes pour une meilleure visibilité de l'offre et pour gagner en efficience dans l'animation des groupes.

Le Collectif des Garrigues travaille en partenariat avec le Master IEGB (ingénieur en environnement et gestion de la biodiversité) de la faculté de Sciences de Montpellier depuis quatre années. Il anime des enquêtes de terrain pour faire ressortir leur exemplarité, leur modèle économique et les critères innovants de leur activité. L'objectif est de montrer comment les activités touristiques peuvent aussi exploiter de manière durable et respectueuse les richesses des territoires (faune, flore, terre, eau, espaces, ...).

Pour l'année scolaire 2018-2019, le Collectif des Garrigues propose à la mission Tourisme du PETR Vidourle Camargue d'orienter les études de cas du Master IEGB sur des prestataires membres du réseau ambassadeurs Tourisme Responsable. A l'issue de l'enquête, il apportera son expertise et ses conseils concernant l'analyse territoriale des données.

L'objectif est d'avoir un retour factuel, objectif et scientifique sur les réels impacts des activités touristiques sur les milieux. Deux secteurs seront étudiés : les garrigues et la Camargue. Les éléments permettront d'avoir un état des lieux croisé en matière d'impact environnemental des activités touristiques selon les secteurs.

Ces informations serviront de support à la réflexion sur l'évolution du cadre des Ambassadeurs. Ils pourront notamment apporter des éléments concernant la question des activités motorisées ou non.

L'objectif final étant d'aider ou d'orienter les ambassadeurs à continuer leurs efforts pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.

L'enquête concernera une dizaine de prestataires : 5 développant leurs activités sur le secteur garrigue, 5 sur le secteur Camargue. Elle débutera en octobre pour se finaliser en février. L'enquête fera l'objet de la rédaction d'une synthèse remise au PETR par le Collectif des Garrigues.

Le coût de l'opération s'élève à 1 500 €. Le budget sera prélevé dans l'enveloppe réservée pour les opérations de la commission tourisme du PETR pour 2018.

**Il est proposé au Comité Syndical :**

- **D'autoriser** le Président du PETR à signer la convention de partenariat avec l'association Collectif des Garrigues
- **D'autoriser** le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

**Résultat du vote :**

Vote pour : 35

Abstention : 0

Vote contre : 0

**Le Président**

**Pierre MARTINEZ**

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le :
- Sa publication le :

En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet

d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du :

Le directeur général des services, Yannick Reboul